

Le FPD en bref : deuxième réunion régionale du Forum politique pour le développement en Asie-Pacifique : Bangkok, 24 - 25 juin 2015

La deuxième réunion régionale du Forum politique pour le développement a eu lieu à Bangkok les 24 et 25 juin derniers. L'événement a mobilisé plus de 60 représentants des organisations de la société civile (OSC) et associations des autorités locales (AL) de la région Asie-Pacifique, du secteur privé et des institutions régionales, ainsi que des représentants de la Commission européenne, de la délégation de l'Union européenne (UE) en Thaïlande et des États membres de l'UE. Le présent compte rendu expose les **messages clés** de ce forum, ainsi qu'un récapitulatif de son déroulement.

1. *Assurer une redevabilité mutuelle dans le cadre de l'agenda Post-2015. Ce point inclue le soutien au développement de mécanismes de redevabilité, afin de suivre les violations en matière d'environnement et de droits de l'homme, et également le soutien au développement de tels mécanismes pour les entreprises, comme l'initiative « Business and Human Rights »*
2. *Exhorter le secteur privé à respecter ses obligations fiscales et à contribuer à la création de conditions de travail décentes*
3. *Encourager la propagation de législations et réglementations promouvant le développement durable*
4. *Poursuivre l'harmonisation des pratiques des bailleurs de fonds et des mécanismes de suivi. Outre l'aide étrangère au développement (AED), cette mesure devrait aussi porter sur les accords d'investissement et de financement, ainsi que les prêts et les positions stratégiques lors des négociations multilatérales, notamment en ce qui concerne le climat et les droits de l'homme*
5. *Protéger le cadre institutionnel pour les OSC et soutenir leurs activités à différents niveaux : 1) promouvoir la participation aux politiques de niveau national et international, ainsi que leur mise en œuvre ; 2) reconnaître le rôle des OSC à tous les stades de la planification du développement ; et 3) investir dans les OSC au moyen de programmes de développement des capacités*
6. *Renforcer les capacités dans les pays (y compris dans les administrations gouvernementales), et plus particulièrement au niveau local, afin de soutenir les politiques, réglementations et pratiques de développement, ainsi qu'une collecte des données adéquate*
7. *Veiller à la cohérence de la stratégie de politique de l'UE concernant l'aide au commerce par rapport aux normes et directives en matière de droits de l'homme, afin qu'elle puisse jouer son rôle en éradiquant la pauvreté et en générant un développement durable*
8. *Encourager l'autonomie des gouvernements dans le maintien d'un espace de politique afin de promouvoir les lois en faveur du développement, sans être influencés par les conditions préférentielles d'un accord commercial*
9. *Veiller à ce que l'égalité hommes-femmes et la protection contre la violence à l'égard des femmes soient intégrées dans tous les aspects de la planification et de la mise en œuvre de politiques et de programmes*
10. *Considérer les réunions thématiques du FPD comme un moyen de faire avancer le travail important réalisé par l'intermédiaire de ce forum*

Session I : L'engagement de l'UE aux côtés des OSC et AL

M. Michel Laloge, chef de secteur en charge des autorités locales (AL) et de la décentralisation auprès de la direction générale de la coopération internationale et du développement (DG DEVCO) et M^{me} Louisa Ragher, directrice adjointe de la délégation de l'Union européenne en Thaïlande, ont accueilli tous les participants et souligné à quel point l'UE apprécie de travailler en étroite coopération avec les OSC et les AL. M^{me} Maria-Theresa Nera-Lauron, membre du groupe de réflexion du FPD et intervenant pour le compte des OSC, a indiqué que nous étions encore loin de concrétiser nos ambitions en matière d'éradication de la pauvreté et de création de conditions de vie décentes pour chacun. Elle a déclaré que « même la région Asie-Pacifique, pourtant considérée comme un moteur de croissance mondiale et un réservoir d'économies émergentes, est toujours confrontée aux défis de l'inégalité, de

la pauvreté, de la destruction environnementale et des impacts du changement climatique ». M. Anwar Hussain, membre du groupe de réflexion du FPD et représentant des AL, a quant à lui abordé le rôle de plus en plus important que les AL jouent dans le développement en améliorant la qualité et l'efficacité des services municipaux qu'ils fournissent aux citoyens.

M. Michel Lalogue et M^{me} Salima Chitalia, DG DEVCO, ont ensuite présenté : les Communications de l'UE concernant le rôle des OSC et des AL dans le développement ; le processus de feuille de route concernant les OSC ; l'approche territoriale du développement (ATD) ainsi que le Programme indicatif pluriannuel OSC-AL 2014-2020 de l'UE. Des exemples d'engagement régional ont été cités, tels que : M^{me} Pansy Ton Thein, centre de ressources locales de Myanmar, a constaté les progrès remarquables réalisés par les OSC ces dix dernières années, tout particulièrement à la suite du cyclone Nargis, lesquels se sont traduits par la création de groupes d'entraide, la consolidation d'organisations de développement et l'établissement d'un dialogue plus régulier avec le gouvernement national. M. Neil Maharaj, PIANGO, a quant à lui présenté à la fois l'expérience de Fidji et le contexte du processus d'intégration régionale des îles du Pacifique.



Session II : La scène mondiale

M. Riccardo Mesiano, de la commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (UNESCAP), a communiqué les dernières informations relatives à l'avancement du programme Post-2015. Sa présentation fut suivie d'un groupe de discussion animé, regroupant des représentants régionaux des OSC, des AL, de coopératives et du secteur privé, qui a enrichi les débats en abordant des sujets tels que la responsabilisation des pays, la nécessité d'une approche du développement basée sur les droits de l'homme et le besoin de responsabiliser toutes les parties prenantes. Les participants du groupe de discussion ont abordé le thème d'une justice du développement, lequel repose sur les 5 piliers suivants : i) une justice redistributive visant à partager les ressources, les richesses, le pouvoir et les opportunités de manière équitable entre tous les êtres humains ; ii) une justice économique ciblant les économies en voie de développement afin de permettre des conditions de vie décentes, de



subvenir aux besoins et de permettre que l'acquisition de compétences, l'emploi et les moyens de subsistance soient disponibles pour tous ; iii) une justice sociale et équitable entre hommes et femmes visant à éliminer toutes les formes de discrimination, marginalisation et exclusion qui touchent nos communautés ; iv) une justice environnementale en vue d'un développement collectif et harmonieux et de l'éradication de toutes les formes d'extraction nuisible ; et v) une redevabilité envers les citoyens, ce qui requiert une gouvernance démocratique et participative. Parmi les participants figuraient : M^{me} Kate Lappin (APWLD), M^{me} Erin Palomares, (ROA-AP), M. Harsh Jaitli (VANII), M. Balu Iyer (ICA-AP), M. Kesarralal Gunasekera, maire adjoint de Dehiwela Mt. Lavinia (Sri Lanka) et M. Abdul Wahab Abu Bakar (Fédération malaisienne des employeurs). La discussion a été animée par M^{me} Maria-Theresa Nera-Lauron.

M. Michael Ellis, DG DEVCO, a récapitulé les principaux points décrivant l'approche de l'UE quant au déroulement de l'agenda Post-2015, incluant i) la mise en œuvre de mesures favorables et porteuses ; ii) un renforcement des capacités ; iii) un financement public national ; iv) un financement public international ; v) une implication du secteur privé ; vi) des échanges commerciaux ; vii) le recours à la science, la technologie et l'innovation ; et viii) une politique de migration. Il a souligné la nécessité d'un cadre de suivi, de redevabilité et de surveillance à la fois centralisé, inclusif et transparent pour l'ensemble du programme Post-2015 aux niveaux local, régional et international.

M^{me} Aizhamal Bakashova, PA Shazet, a quant à elle animé un groupe de discussion sur le changement climatique et la COP 21. M. Gregory Tsouris, DG Climat, a présenté en détail les principaux aspects caractérisant la position de l'UE et souligné les priorités pour la conférence Paris Climat 2015, y compris les sujets concernant : i) l'atténuation, l'adaptation, le financement, les technologies, le renforcement des capacités, la transparence des mesures et le

soutien ; ii) la limitation de l'augmentation de la température moyenne mondiale à moins de 2° C par rapport aux niveaux préindustriels ; et iii) l'élargissement de la participation. M. Azra Sayeed, Roots for Equity, a présenté la réalité et les conséquences du changement climatique du point de vue d'un pays en développement et mené une analyse critique des instruments mis au point par les économies développées ne suivant qu'une approche basée sur le marché. M. Nilo Vilanueva, maire de la municipalité de Mabini, a décrit l'expérience des AL en Philippines et a indiqué partager la préoccupation d'autres intervenants, selon lesquels l'UE devrait encourager les multinationales actives dans la région à respecter et promouvoir les normes environnementales et inclure des mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ce phénomène dans leurs principales responsabilités.

Sur la base de ces éléments, plusieurs groupes de travail ont formulé des recommandations, parmi lesquelles : encourager la responsabilité du secteur privé, améliorer la coordination des bailleurs de fonds, soutenir les OSC et AL dans le renforcement des capacités et la protection du cadre de travail, assurer un renforcement suffisant des capacités dans les pays afin de soutenir les politiques, réglementations et pratiques environnementales et veiller à la redevabilité de toutes les parties prenantes au cours du programme Post-2015.

Session III : Programmes régionaux de l'UE en Asie-Pacifique



M^{me} Jenni Lundmark, délégation de l'UE en Thaïlande, a présenté un aperçu des programmes de l'UE dans la région. Les participants ont alors abordé des exemples de coopération européenne au sein de l'ASEAN, parmi lesquels les programmes : ARISE (soutien à l'intégration économique de l'ASEAN), SUPA (exploitation durable des tourbières et atténuation des brouillards dans les pays de l'ASEAN) et E-READI (instrument de dialogue régional avancé entre l'UE et l'ASEAN), le Dialogue Asie-Europe (ASEM) [M^{me} Sunkyoung Lee, Fondation Asie-Europe (ASEF)] et le programme SWITCH-Asia [M^{me} Sunkyoung Lee, Fondation Asie-Europe (ASEF)], conçu pour promouvoir une consommation et une production durables

dans la région. M^{me} Nuria Rodriguez-Aller et M. Jean-François Miche (DG DEVCO) ont présenté le mécanisme de financement mixte de l'UE, et M^{me} Chloe Allio (DG DEVCO) a présenté par vidéoconférence le projet « Garment Initiative », une initiative visant à analyser le secteur de l'habillement dans son ensemble et à se concentrer sur la mise en œuvre d'une gestion responsable de la chaîne de production. Des groupes de travail sous-régionaux ont alors abordé la manière dont l'UE pourrait les soutenir dans la mise en œuvre de l'agenda Post- 2015. Ils ont notamment recommandé de : i) renforcer les capacités des OSC et AL au niveau local ; ii) créer d'une plate-forme nationale structurée pour les OSC et les AL ; iii) fournir une assistance technique pour le développement d'études et de projets ; et iv) veiller à ce que les entreprises européennes adoptent les normes de l'UE dans leurs activités à l'étranger.

Clôture :

La réunion s'est achevée sur une déclaration conjointe des OSC et AL, qui ont demandé un soutien à l'UE pour la création d'un environnement porteur pour les OSC et AL, pour l'amélioration de la coordination des mécanismes de financement avec d'autres bailleurs de fonds et pour le support aux mécanismes de redevabilité et de transparence, y compris pour les entreprises. M. Antonio Tujan IBON, intervenant au nom des OSC, et M^{me} Bernadia Tjandradewi UCLG ASPAC, intervenant au nom des AL, ont fait quelques remarques de conclusion, soulignant l'importance du forum et du thème « une justice du développement » et appelant l'UE à soutenir la mise en place d'un forum de haut niveau pour suivre la mise en œuvre des ODD. M. Michel Laloge a enfin clôturé le Forum politique pour le développement en réaffirmant l'engagement de l'UE à soutenir les efforts de développement dans la région sur une base permanente et en encourageant un dialogue continu, tout particulièrement dans le contexte des différents événements mondiaux de 2015 et ceux à venir en 2016.



Toutes les présentations sont disponibles sur [CISOCH](#), et de plus amples informations sont également fournies sur [C4D](#).

Annexe 1 : Déclaration conjointe des OSC et AL

Déclaration conjointe des OSC et AL à l'occasion de la deuxième réunion régionale du Forum politique pour le développement en Asie-Pacifique.

Le 24 juin 2015

Nous, à savoir 50 OSC et AL de la région Asie-Pacifique, sommes réunis aujourd'hui à l'occasion du deuxième Forum politique régional pour le développement les 24 et 25 juin 2015 à Bangkok, Thaïlande.

Ce faisant, nous avons pris conscience du fait que les OSC et les AL ainsi que leurs membres sont confrontés à certains défis communs en matière de développement, lesquels pourraient trouver une réponse grâce à un soutien de l'UE et plus précisément aux grâce aux mesures suivantes :

- Favoriser un environnement porteur pour les OSC et les AL au moyen :
 - d'une participation des OSC et des AL dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques et projets aux niveaux national, régional et international;
 - d'un renforcement des capacités pour les OSC et les AL, afin qu'elles puissent améliorer leurs propres redevabilité et efficacité en matière de développement ;
- Coordonner les mécanismes de financement avec d'autres bailleurs de fonds afin d'éviter les doublons d'actions et d'améliorer les synergies au moyen d'approches basées sur les besoins, et passer d'un financement par projet à un financement par programme ;
- Renforcer les capacités de mise en œuvre, de suivi et de collecte de données, mais aussi d'évaluation des politiques de développement
- Soutenir les mécanismes de redevabilité pour les entreprises, comme le mécanisme « Business and Human Rights » ;
- Soutenir un plus grand nombre de partenariats public-public et public-privé en matière de coopération au développement.

Nous saluons et reconnaissons la valeur du FPD, qui offre une opportunité au débat stratégique, à la consultation et à l'échange d'informations et d'expériences concernant les principales politiques et initiatives de l'UE en matière de développement. Afin de poursuivre notre coopération de manière plus efficace et rentable, nous devons renforcer la confiance entre les différents acteurs impliqués afin qu'ils identifient une vision et des défis communs, tout en respectant les différents contextes dont ils sont issus. Davantage d'exercices de mise en confiance sont donc nécessaires, et ceux-ci demanderont beaucoup de temps, d'engagement, d'ouverture et de ressources.

Dans une optique d'avenir, nous recommandons de continuer d'organiser régulièrement des réunions du FPD, en veillant à renforcer encore sa structure grâce à la proposition d'un thème pour chaque rencontre et en conviant les directions générales pertinentes de l'UE afin d'aborder les différents aspects de la politique européenne de développement. Une telle approche nous permettra d'améliorer l'harmonisation et de renforcer les synergies entre les organismes de l'UE, qui traitent chacun de thèmes et problématiques différents.

L'évaluation prochaine du FPD sera une bonne occasion de revenir sur l'expérience de ces deux dernières années et sur son mandat, afin d'en faire un outil efficace en matière d'influence politique.

Les OSC et les AL continueront d'œuvrer ensemble aux côtés de l'UE sur base de leur objectif commun, visant à assurer l'efficacité du développement pour chaque être humain, comme pour notre planète.
